

Contact: CCAS de la commune de Romans 44, rue Palestro 26 100 Romans-sur-lsère Tél. 04 75 71 37 23

centre actions ociale @ville-romans 26. fr

Horaires:
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Accès aux droits sociaux - permanences partenaires

La fonction accueil au sein du CCAS est le premier maillon d'une chaîne vers l'accès aux droits. Dans ce cadre, la question de l'accessibilité est essentielle, de même que la nécessité d'aider les personnes concernées à repérer les services compétents. C'est pourquoi, le CCAS de Romans souhaite offrir aux usagers un ensemble de services complémentaires qui assurent une meilleure qualité dans la prise en charge de la difficulté sociale avec l'accueil de permanences de différentes institutions sociales: bureau d'accueil et d'information de la Banque de France pour le surendettement, borne interactive multi-partenariale CAF, programme Confiance » pour le micro crédit social, permanences SOLIHA (ex. CALD) pour l'adaptation logement personnes âgées/handicapées, CARSAT pour les points retraite, CICAS pour les retraites complémentaires.

Modalité de fonctionnement des permanences :

 Banque de France – bureau d'accueil et d'information – surendettement :

Tél : 04.75.79.73.73 Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (accueil libre)

· CARSAT:

Permanence retraite régime général : jeudi et vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour une demande de

rendez-vous : Tél : 3960 depuis un poste

fixe

Tél: 09 71 10 39 60 depuis une box, un mobile ou de l'étranger

ovoo depuis un poste

· CICAS :

Permanence retraites complémentaires : mercredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Pour une demande de rendez-vous : Tél : 0 820 200 189

• SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat, ex. CALD):
pour l'amélioration ou l'adaptation de l'habitat des personnes âgées et des personnes handicapés:
Tél: 0 800 779 699
Permanence: 2° vendredi

du mois accueil libre de 10h

à 12h.